

www.agriculture-dromoise.fr

Publications du 16/03/2023

Par arrêté préfectoral n°26-2022-12-15-00002 en date du 15 décembre 2022, le site www.agriculture-dromoise.fr est habilité à publier, pour l'année 2023, les annonces judiciaires et légales dans le département de la Drôme et s'engage à ne pas modifier la présentation et la rédaction des annonces une fois celles-ci publiées.

GROUPAMA

CAISSE LOCALE
de MIRABEL / PIEGON

Les sociétaires sont convoqués à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le :

04/04/2023 à 10 heures

au siège de ladite caisse locale

ORDRE DU JOUR

Dans la forme ordinaire :

- Rapport du conseil d'administration
- Présentation des comptes
- Vote des résolutions

Dans la forme extraordinaire :

- Approbation des nouveaux statuts

Pour le cas où le quorum ne serait pas atteint, conformément aux statuts, ladite Assemblée Générale Mixte se réunira sur deuxième convocation le 24/04/2023 à 18h, salle des fêtes de Piegon, avec ordre du jour inchangé.

Le Président

Annonce publiée le 16/03/2023

Annonce N° AL 01-16032023

GROUPAMA

CAISSE LOCALE
de ST RAMBERT / ANDANCETTE

Les sociétaires sont convoqués à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le :

05/04/2023 à 10 heures

au siège de ladite caisse locale

ORDRE DU JOUR

Dans la forme ordinaire :

- Rapport du conseil d'administration
- Présentation des comptes
- Vote des résolutions

Dans la forme extraordinaire :

- Approbation des nouveaux statuts

Pour le cas où le quorum ne serait pas atteint, conformément aux statuts, ladite Assemblée Générale Mixte se réunira sur deuxième convocation le 25/04/2023 à 18h, Salle Notre Dame à St Rambert d'Albon, avec ordre du jour inchangé.

Le Président

Annonce publiée le 16/03/2023

Annonce N° AL 02-16032023

Publications du 16/03/2023

Par arrêté préfectoral n°26-2022-12-15-00002 en date du 15 décembre 2022, le site www.agriculture-dromoise.fr est habilité à publier, pour l'année 2023, les annonces judiciaires et légales dans le département de la Drôme et s'engage à ne pas modifier la présentation et la rédaction des annonces une fois celles-ci publiées.

GROUPAMA

CAISSE LOCALE
de PIERRELATTE & ENVIRONS

Les sociétaires sont convoqués à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le :

06/04/2023 à 10 heures

au siège de ladite caisse locale

ORDRE DU JOUR

Dans la forme ordinaire :

- Rapport du conseil d'administration
- Présentation des comptes
- Vote des résolutions

Dans la forme extraordinaire :

- Approbation des nouveaux statuts

Pour le cas où le quorum ne serait pas atteint, conformément aux statuts, ladite Assemblée Générale Mixte se réunira sur deuxième convocation le 26/04/2023 à 18h, Espace de la gare, salle Fontaine à St Paul Trois Châteaux, avec ordre du jour inchangé.

Le Président

Annonce publiée le 16/03/2023

Annonce N° AL 03-16032023

GROUPAMA

CAISSE LOCALE
de ST PAUL TROIS CHX & ENVIRONS

Les sociétaires sont convoqués à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le :

06/04/2023 à 10 heures

au siège de ladite caisse locale

ORDRE DU JOUR

Dans la forme ordinaire :

- Rapport du conseil d'administration
- Présentation des comptes
- Vote des résolutions

Dans la forme extraordinaire :

- Approbation des nouveaux statuts

Pour le cas où le quorum ne serait pas atteint, conformément aux statuts, ladite Assemblée Générale Mixte se réunira sur deuxième convocation le 26/04/2023 à 18h, Espace de la gare, salle Fontaine à St Paul Trois Châteaux, avec ordre du jour inchangé.

Le Président

Annonce publiée le 16/03/2023

Annonce N° AL 04-16032023

www.agriculture-dromoise.fr

Publications du 16/03/2023

Par arrêté préfectoral n°26-2022-12-15-00002 en date du 15 décembre 2022, le site www.agriculture-dromoise.fr est habilité à publier, pour l'année 2023, les annonces judiciaires et légales dans le département de la Drôme et s'engage à ne pas modifier la présentation et la rédaction des annonces une fois celles-ci publiées.

GROUPAMA

CAISSE LOCALE
de LORIOL LIVRON

Les sociétaires sont convoqués à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le :

07/04/2023 à 10 heures

au siège de ladite caisse locale

ORDRE DU JOUR

Dans la forme ordinaire :

- Rapport du conseil d'administration
- Présentation des comptes
- Vote des résolutions

Dans la forme extraordinaire :

- Approbation des nouveaux statuts

Pour le cas où le quorum ne serait pas atteint, conformément aux statuts, ladite Assemblée Générale Mixte se réunira sur deuxième convocation le 27/04/2023 à 18h, Salle des fêtes de Cliousclat, avec ordre du jour inchangé.

La Présidente

Annonce publiée le 16/03/2023

Annonce N° AL 05-16032023